



# L'ENTREPRISE FAMILIALE FISCALITÉ IMMOBILIÈRE

L'entreprise familiale est l'une des structures les plus intéressantes permettant d'amoinrir l'impact de l'impôt sur le patrimoine (impôt sur le patrimoine et impôt de solidarité sur les grandes fortunes). Chaque communauté autonome peut avoir sa propre réglementation, de sorte que la loi applicable à chaque cas doit être soigneusement analysée.



## LES AVANTAGES DE L'ENTREPRISE FAMILIALE

Exonération de la l'impôt sur la fortune sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit viager des participations directes dans des entités, cotées ou non, qui remplissent certaines conditions (entreprises familiales).



## CONDITIONS

- Pourcentage de participation dans l'entreprise:  $\geq 5\%$   
( $\geq 20\%$  en cas de participation conjointe avec le conjoint ou des parents jusqu'au 2<sup>e</sup> degré, par le sang, l'affinité ou l'adoption).
- **Exercer des fonctions de direction rémunérées**  
(plus de 50% de leur travail ou activités économiques)
  - Si la participation dans la société est détenue conjointement avec des membres du groupe familial: il suffit qu'un seul d'entre eux respecte la règle.
  - Si la participation est détenue dans plusieurs entités, le pourcentage de 50% de la somme des revenus du travail et des activités économiques n'inclut pas les revenus perçus pour des fonctions de gestion dans le reste des entités.
- **Activité économique:** il ne peut s'agir d'une SICAV, d'un fonds d'investissement ou de la gestion d'un patrimoine mobilier ou immobilier. Elle sera considérée comme gérant des biens mobiliers ou immobiliers si, pendant plus de 90 jours au cours de l'exercice, elle gère des biens mobiliers ou immobiliers:
  - Plus de la moitié des actifs ne sont pas affectés à des activités économiques (selon les critères de l'IRPF),
  - ou plus de la moitié du patrimoine est constitué de valeurs mobilières <sup>(1)</sup>.
- L'activité immobilière nécessite au moins un employé à temps plein et que ce besoin est justifié.

<sup>(1)</sup> Les titres qui représentent au moins 5% des droits de vote et qui sont détenus dans le but de diriger et de gérer l'exploitation ne sont pas considérés comme des titres, à condition que des ressources matérielles et personnelles soient mises en place.



## QUESTIONS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

- Il est essentiel de demander des conseils juridiques et fiscaux avant de prendre toute décision ou de planifier.
- Dans toute planification successorale, la motivation fiscale doit être une motivation parmi d'autres; il n'est généralement pas conseillé qu'elle soit la motivation principale ou unique.

**LE RÉSEAU INTERNATIONAL WEALTH PLANNING D'EDMOND DE ROTHSCHILD  
EST À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE.**

Le présent document est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Rédaction achevée au 31 mars 2023.

Il n'est pas de nature contractuelle et vous est remis à titre d'information uniquement et ne constitue pas une consultation juridique, fiscale ou comptable personnalisée. Ce document ne doit pas être interprété comme une offre de produits ou de services financiers ou une recommandation d'acheter ou de vendre un instrument financier ou de souscrire à un service financier. Les informations qu'il contient n'ont pas été examinées à l'aune de votre situation personnelle ou de vos objectifs ou besoins spécifiques. Nous vous invitons à consulter vos propres conseillers indépendants. Le présent document s'appuie sur des informations provenant de sources ou de documents externes jugés fiables. Le groupe Edmond de Rothschild s'efforce de veiller à ce que les informations qu'il contient soient exactes, complètes et d'actualité mais ne peut fournir aucune garantie quant à leur exhaustivité ou à leur exactitude. Tout investissement comporte des risques, notamment des risques de perte de capital et de fluctuation de valeur et de rendement. En aucun cas, la responsabilité d'une entité du groupe Edmond de Rothschild, de ses directeurs et employés, ne saurait être engagée pour des dommages directs ou indirects, pertes, frais, réclamations, indemnisations, ou autres dépenses qui résulteraient de l'utilisation ou de la distribution de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document. A défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent document sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par le groupe Edmond de Rothschild et les personnes à qui il est délivré. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de ce document et de son contenu, sous quelque forme et à quelque fin que ce soit, est strictement interdite, sauf autorisation préalable et écrite du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés